



**COMPTE-RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE RACQUINGHEM**

**Séance du 11 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril le Conseil Municipal de la Ville de Racquinghem légalement convoqué le 04 avril 2023 s'est assemblé en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DEMAIRE, Maire de RACQUINGHEM

<b>Nombre de conseillers :</b>	<b>Exercice :</b>	<b>19</b>	<b>Présents :</b>	<b>15</b>	<b>Votants :</b>	<b>18</b>
<b>Présents :</b>	DEMAIRE Jean-Luc, ANSEL Jean-Pierre, BAUDUIN Astrid, BULTEL René, CHARLET Christophe, CLERMONT Sabine, DELOUX Claude, DUFRENNE Yoan, GAMBLIN Francis, GRIOCHE Christelle, HANNOTEL José, LAMOOT Véronique, MAGNIER Zlata, PRUVOST Sébastien et SANTINI Sophie					
<b>Excusés :</b>	ANDRZEJEWSKI Stéphanie ayant donné procuration à BAUDUIN Astrid, DUBOIS Colette ayant donné procuration à LAMOOT Véronique, PRUVOST Wulfran ayant donné procuration à DUFRENNE Yoan et PLOCKYN Stéphanie					
<b>Secrétaire :</b>	DUFRENNE Yoan					

A l'ouverture de séance, Monsieur le Maire demande la suppression du point n°5 (Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale)

A l'unanimité le Conseil y est favorable

### **Commune – Compte financier unique (CFU) 2022**

Section d'investissement :

Résultats reportés (excédent)	112 247,75 €		
Dépenses	785 598,40 €	Recettes	840 441,31 €
Résultat de clôture	167 090,66 €		

Section de fonctionnement :

Résultats reportés (excédent)	312 381,54 €		
Part affectée à l'investissement	- 312 381,54 €		
Dépenses	1 295 885,44 €	Recettes	1 614 069,37 €
Résultat de clôture	318 183,93 €		

Excédent de financement	167 090,66 €
RAR Dépenses	53 073,46 €
RAR Recettes	67 763,00 €
Excédent total de financement	181 780,20 €

**Adoption à l'unanimité (Monsieur le Maire étant sorti pour le vote du CFU)**

Affectation au compte 1068 (recette d'investissement) :	215 000,00 €
Affectation au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) :	103 183,93 €

**Adoption à l'unanimité**

## **ALSH - Compte financier unique (CFU) 2022**

Section d'investissement :

Résultats reportés (excédent)	888,47 €		
Dépenses	0 €	Recettes	206,37 €
Résultat de clôture	1 094,84 €		

Section de fonctionnement :

Résultats reportés (excédent)	40 740,10 €		
Dépenses	109 320,91 €	Recettes	90 110,46 €
Résultat de clôture	21 529,65 €		

**Adoption à l'unanimité (Monsieur le Maire étant sorti pour le vote du CFU)**

Affectation au compte 1068 (recette d'investissement) :	1 000,00 €
Affectation au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) :	20 529,65 €

**Adoption à l'unanimité**

## **Délibération 09/2023 : Vote du taux des 3 taxes**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote donc le taux des 2 taxes comme suit pour 2023 (pas d'augmentation) :

- Taxe foncière bâtie : 41,31 %
- Taxe foncière non bâtie : 43,50 %
- Taxe d'habitation : 12,06 %

**Adoption à l'unanimité**

## **Délibération 14/2023 : Note de présentation budgétaire 2023**

Le Conseil Municipal prend acte de la note de présentation budgétaire 2023

## **Commune – Budget primitif**

Investissement : budget équilibré à 792 629,66 €  
Fonctionnement : budget équilibré à 1 536 418,93 €

**Adoption à l'unanimité**

## **ALSH – Budget primitif**

Investissement : budget équilibré à 1206,37 €  
Fonctionnement : budget équilibré à 118 529,65 €

**Adoption à l'unanimité**

## **Délibération 10/2023 : Convention constitutive groupement de commandes – Entretien des terrains de sport**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes avec les commune d'Aire/la lys, Guarbecque et Roquetoire ayant pour objet de définir les modalités de fonctionnement du groupement constitué entre les parties pour la préparation, la passation et la notification du marché d'entretien des terrains de sport.

**Adoption à l'unanimité**

### **Délibération 11/2023 : Demande de subvention**

Le Conseil Municipal accorde la somme de 412,00 € au profit d'une nouvelle association ayant pour but de partager et développer des loisirs créatifs, plus particulièrement le scrapbooking par le biais de rencontres adhérents, d'ateliers et d'événements ponctuels. Cette association a pour titre : VERO & ISA CREATIONS.

**Adoption à l'unanimité**

### **Délibération 12/2023 : Désignation d'un correspondant incendie et secours**

Monsieur Claude DELOUX est désigné comme correspondant incendie et secours pour la commune de Racquinghem.

**Adoption à l'unanimité**

### **Délibération 13/2023 : Lotissement Flandre Opale Habitat « Lieu-dit allée du Muguet », - Rétrocession au profit de la commune des voiries, trottoirs, parking, réseaux et espaces verts**

Monsieur le Maire rappelle la délibération 57/2022 du 08 décembre 2022 pour laquelle le Conseil Municipal avait accepté la rétrocession de Flandre Opale Habitat des voiries, trottoirs, parking, réseaux et espaces verts pour intégration dans le domaine communal de la parcelle référencée au cadastre sous les numéros 463 de la section AK pour une superficie de 3 028 m<sup>2</sup>.

Les références cadastrales ayant changé en janvier 2023, le Conseil Municipal doit de nouveau délibérer.

Les nouvelles références cadastrales sont AK 472, AK 474 et AK 476.

**Adoption à l'unanimité**